




SERVICE CLIENT **MAINTENANCE**

La garantie
d'un accompagnement
pendant l'exploitation
de votre bâtiment.

Maintenance
Rénovation
Pièces détachées
Services

Client :

N° Projet :

 **MODULEÏS**

Service client Maintenance de vos bâtiments

Moduléis met à votre disposition son expertise pour faciliter l'exploitation de vos bâtiments modulaires, en vous proposant des formules d'entretien et de maintenance.

Ce service complémentaire vous permet de vous affranchir de cette contrainte, d'avoir l'assurance d'un bâtiment pérenne et opérationnel et de capitaliser sur l'avenir en prévenant les coûts de maintenance curative.

Nos engagements

Proximité et réactivité



Notre rayonnement national nous permet d'intervenir sur l'ensemble du territoire.

Nos techniciens experts sont en mesure de vous prodiguer leurs conseils techniques et d'assurer la maintenance de vos bâtiments pendant toute leur exploitation.



Audit, conseil et suivi

Qualité de prestation



S'appuyant sur notre double compétence, industrielle et entreprise générale du bâtiment, nos techniciens sont formés pour vous garantir des process optimisés et un service de qualité.

En assurant la maintenance de vos bâtiments, nous contribuons à faire perdurer leur qualité, leur performance et ainsi préserver leur valeur immobilière.



Pérennité de vos biens

Tarifs optimisés



Nous vous offrons 1 formule de maintenance standard (restant personnalisable).

Nous avons une exigence, la satisfaction de nos clients, pendant toute la phase d'exploitation de leurs bâtiments.



Satisfaction clients

Entretien et maintenance Notre offre

| Formation | | |
|--|-----------------------------|--|
| Exploitation du bâtiment | | • |
| Audit et préconisation | | |
| Etat des lieux | | • |
| Maintenance préventive | | |
| Couverture | | |
| Toiture | Nettoyage | • |
| | Vérification des fixations | |
| | Contrôle état de la toiture | |
| | Vérification étanchéité | |
| | Lanterneaux | |
| Enveloppe | | |
| Extérieur | Panneaux | • |
| | Structure | |
| | Menuiseries extérieures | |
| | Escaliers | |
| Autres points de contrôle | | |
| Equipement intérieur | Menuiseries | • |
| | Sol | |
| | Plafonds | |
| | Cloisons | |
| | Revêtements muraux | |
| | Escaliers | |
| Installation électrique | Armoires | |
| | Appareillages | |
| | Chauffages | |
| | Sécurité | |
| | Incendie type 4 | |
| Installation sanitaire | Appareillages | |
| Maintenance réglementaire | | |
| Contrôle des extincteurs | | |
| Vérification | | 1 fois par an |
| Entretien (incluant joint, scellé, et étiquette) | | |
| Rapport de visite | | |
| Contrôle électrique | | |
| Conformité des installations électriques par un organisme agréé | | 1 fois par an |
| Rapport de visite (levée de réserve analysée avant intervention) | | |
| Climatisation | | |
| Vérification et contrôle général des unités, des fixations, supports et circuit frigorifique | | 1 fois par an par unité extérieure |
| Nettoyage du ou des filtres des unités intérieures | | |
| Dépoussiérage et nettoyage des unités intérieures et extérieures | | |
| Détection des fuites | | |
| Vérification de la bonne marche des sécurités, des régulations et des automatismes | | |
| Vérification du bon fonctionnement de l'humidificateur, la vérification des l'écoulement des eaux de condensat, la désinfection et le nettoyage des bacs à condensat et des siphons" | | |
| Nettoyage et enlèvement des résidus en fin de visite | | |
| Rapport de visite | | |
| Surveillance et analyse de la contamination de l'eau | | |
| Analyse légionelles ECS et prélèvement | | Annuel |
| Analyse potabilité microbiologique et physico-chimique et prélèvement | | A la demande |
| Désinfection des réseaux par permanganate de potassium | | A la demande suivant les résultats d'analyse |

La maintenance des bâtiments s'entend pour une usure normale des matériaux et pour les équipements défectueux dans un cadre normal d'utilisation.

En cas de besoin de remplacement d'éléments et/ou toutes conséquences d'éventuels manquements aux obligations d'entretien et de bon usage du bâtiment, ne sont pas compris dans notre contrat de maintenance et feront l'objet d'un devis de remplacement ou de remise en état par Moduléis englobant pièce et main d'œuvre.

La petite fourniture d'entretien courant est comprise dans le contrat de maintenance (joints d'étanchéité, joints d'installations sanitaires, ampoules, néons...).

Normes, réglementations et garanties

Normes & réglementations

- Avis technique n° 3.3/15-810 du C.S.T.B. (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) validant notre procédé constructif et faisant foi auprès des Bureaux de Contrôle.
- Conformité aux Eurocodes (1, 3, 8) et à toutes les réglementations en relation avec la législation applicable à votre construction.

Certaines interventions nécessitent un accès en toiture. La sécurisation des accès en hauteur est de la responsabilité du Maître d'Ouvrage (Art :L.4121-2 du code du travail). Aucune intervention du Service Client Moduléis ne sera réalisée en l'absence de protection collective ou à défaut de possibilité de sécurisation individuelle.

Il est indispensable de s'assurer de la tenue dans le temps des dispositifs de sécurité.

Une vérification visuelle annuelle des ancrages, de l'état des supports et du câble est fortement recommandée.

SERVICE CLIENT

0 800 00 09 33 Service & appel gratuits



contact@moduleis.com

Du lundi au jeudi, de 8h à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Le vendredi, de 8h à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Lors de votre demande, merci de nous communiquer le numéro de projet, série ou marque, de votre bâtiment.

Votre construction est réalisée dans les règles de l'art, par des professionnels du bâtiment.

Elle répond notamment aux exigences découlant des normes, réglementations et garanties ci-dessus.